

Rectificatif à la décision n° 2003/31/CE de la Commission du 29 novembre 2002 établissant des critères écologiques révisés pour l'attribution du label écologique communautaire aux détergents pour lave-vaisselle et modifiant la décision n° 1999/427/CE

NOR : *RECT200331CE*

(Journal officiel des Communautés européennes L 9
du 15 janvier 2003)

Page 14, à l'annexe, tableau « matrice de notation environnementale », les colonnes « note » doivent se lire comme suit :
Au lieu de : « /4/3/4/1/ »,
Lire : « /4/3/2/1/ ».